



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

18-12-2015-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 décembre 2015

Le dix huit décembre deux mil quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, PEAN, POLHER, , et ainsi que, MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs :

Excusés : Mmes BERT et LOQUET

Secrétaire de séance élu : M. Hervé HILLOOU

OBJET : SIGNATURES DE CONVENTION DE SERVITUDES

Electricité Réseau de France va effectuer des travaux sur le domaine public de la commune. Afin d'autoriser ces travaux, des conventions de servitudes sont nécessaires :

- pour l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée section BI 66 à Mont
- pour le raccordement de la salle des fêtes d'Arance sur les parcelles AE 309 et AE 0314 à Arance

Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour signer ces conventions des servitudes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions de servitudes

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

